

LES NOUVELLES

- **Intéressement**

- L'accord sur le complément d'intéressement pour STMicroelectronics a été signé le mardi 27 avril par toutes les organisations syndicales, qui ont cependant unanimement dénoncé la volonté de la Direction de différencier STMicroelectronics de ST-Ericsson, pour laquelle aucun complément d'intéressement n'était prévu :

« La CGT condamne le procédé de la Direction qui consiste à différencier le traitement de ST et de STE, ce qui n'est pas conforme aux principes de l'Unité Economique et Sociale. La CGT demande en conséquence une mesure équivalente pour STE. »

- Coup de théâtre du mercredi 28 avril : finalement ST-Ericsson bénéficiera également d'un complément d'intéressement de 350€ comme STMicroelectronics. La Direction aurait-elle entendu le mécontentement exprimé par les salariés et relayé par les organisations syndicales ?

- **Invitation des Organisations Syndicales à une rencontre avec la Direction le 15 Avril à Grenoble**

- De la stratégie expliquée par M.Cetto, on retiendra que s'il n'y a pas assez de ressources pour mener à bien les projets actuels, le nombre de projets chez ST-Ericsson sera encore réduit.

- Sur le sujet de l'Unité Economique et Sociale (UES), la Direction indique qu'elle est incapable de s'engager sur son maintien, et annonce la nomination d'un DRH spécifique ST-Ericsson, M. Mimenza, et d'un manager du site ST-Ericsson de Grenoble, M. Duréault.

Cette démarche pour une autonomie toujours plus grande de ST-Ericsson au moment où celle-ci connaît de graves difficultés et aurait besoin d'un soutien accru des maisons-mères nous semble dangereuse.

Dans la situation actuelle, une séparation totale de STMicroelectronics et de ST-Ericsson, éloigne ST-Ericsson de « l'aura protectrice » de l'état et laisse STMicroelectronics libre de se débarrasser d'une filiale embarrassante.

- **CCE du 28 avril**

Les élus du CCE ont relevé un certain nombre de faits alarmants dans la situation économique et financière actuelle de ST-Ericsson qui pourraient mettre en péril la survie de l'entreprise.

De ce fait, ils ont décidé d'enclencher une procédure de Droit d'Alerte, ordre du jour de ce CCE. La démarche des élus dans ce cadre peut se résumer à ceci : « nous sommes préoccupés par la situation de STE, les mesures que vous prenez ne semblent pas l'améliorer, montrez-nous qu'au contraire elles vont bien dans le sens de son épanouissement »

Une liste de questions relatives à ces faits alarmants a été remise à la Direction lors de ce CCE.

La Direction y répondra dans un prochain CCE le 11 mai. En fonction de ces réponses, la procédure de Droit d'Alerte sera poursuivie ou non.

Le Droit d'Alerte

Cette procédure permet aux élus du CE de demander des explications à l'employeur lorsqu'ils ont connaissance de faits qu'ils estiment « préoccupants » et qui pourraient avoir des incidences sur la situation économique de l'entreprise (1^{ère} phase).

En fonction des réponses qui lui seront données, le CE décide d'établir un rapport (2^{ème} phase) et peut, si cela s'avère nécessaire, saisir les organes dirigeants de la société qui doivent alors lui apporter une réponse motivée (3^{ème} phase).

- **Salaires**

- **Actions :**

A Grenoble, les assemblées générales quotidiennes se poursuivent depuis le 18 mars, toujours suivies d'un débrayage d'une heure (par environ 270 personnes). Pour rappel, la base revendicative de ces AG est la demande de révision de la politique salariale et le maintien de l'unité STMicroelectronics/ST-Ericsson (UES). A ce sujet, 50% des présents du mardi 27 avril ont voté contre l'accord d'intéressement STMicroelectronics séparé de ST-Ericsson proposé par la Direction à la signature le même jour. La CGT propose aux autres syndicats **une journée d'action commune de tous les sites** STMicroelectronics et ST-Ericsson portant sur les salaires, les emplois et le maintien de l'Unité Economique et Sociale.

- **NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) :**

Les PV de désaccord ont été signés par toutes les organisations syndicales.

La Direction a confirmé la politique salariale de ST-Ericsson : report en octobre des augmentations « tout au mérite » sans effet rétroactif.

- Par ailleurs,

- **Dividendes :**

Extrait des Echos du 20/04/2010:

Augmenter son dividende de 133%, qui dit mieux que STMicro ? Personne au sein du CAC 40, pas même les rares qui ont augmenté leurs bénéfices l'an dernier, là où le groupe franco-italien de semi-conducteurs a enregistré sa troisième lourde perte (800millions d'euros) d'affilée.

Dernier à annoncer ce qu'il proposera au vote de ses actionnaires, il ne peut pas ne pas avoir recueilli l'avis du premier d'entre eux, le holding qui réunit les intérêts publics français (Areva et CEA) et italiens et qui pèse 27,5% du capital. En revenant de 0,12 à 0,28 dollar par action, STMicro est deux fois plus généreux que ce qu'attendaient en moyenne les analystes, et très en avance sur son retour à des bénéfices de sortie de crise.

Carlo Bozotti, président du directoire, justifie la décision par une situation financière plus solide que ne le décrivent les pertes et par sa confiance dans la génération de cash-flow libre à venir. A quatre jours des résultats du premier semestre, elle réduit surtout le risque qu'un « profitwarning » gâche la récente performance du titre.

Porté par l'embellie des valeurs technologiques en général et le très bon trimestre d'Intel en particulier, STMicro est en tête des plus fortes hausses sur trois mois. Son dividende, le seul du CAC versé en quatre fois, va procurer un rendement global de 2,7%, un taux voisin de celui d'Intel et inhabituel pour le secteur. Ce qui laisse penser que le potentiel de l'un et l'autre n'est pas épuisé.

- **Crédit impôt recherche :**

D'après le « Rapport Annuel 2009 », FORM 20-F du 10/03/2010, STMicroelectronics a eu :

	2007	2008	2009
Crédit Impôt Recherche	97M\$	83M\$	202M\$

(*'The company receives significant public funding from governmental agencies in several jurisdictions.'*)

- **Rémunération du Board :**

Du Rapport Annuel 2009 STMicro du 21/04/2010 :

En 2009, les 9 membres du Board (autres que Carlo Bozotti) ont touché 993.875k€, soit une moyenne de 110.430k€par personne, (+**11.35% en moyenne par rapport à 2008**).

Carlo Bozotti, lui, a eu :

933.474k\$ (Salaire) + 649.755k\$ (Bonus voté en 2008) + 884.662k\$ (Non-Cash Benefits : Actions gratuites, Prélèvements Sociaux, Voiture de fonction and « miscellaneous allowances »), soit un total 2.467891M\$.

Et toujours « au vote », comme en 2007, 2008 ou 2009, suivant « ses résultats », 100000 nonvested 2009 Stock Awards « à faire valoir ».